

Gouvernement du Québec Cabinet de la ministre des Relations internationales et de la Francophonie et ministre responsable de la région des Laurentides

Québec, le 24 novembre 2017

Monsieur Jean-Marc Fournier Leader parlementaire du gouvernement Édifice Pamphile-Le May 1035, rue des Parlementaires Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

La présente constitue la réponse à la question écrite inscrite au Feuilleton du 1^{er} novembre 2017 par la députée de Mirabel, M^{me} Sylvie D'Amours, relativement aux effets de la démographie croissante de la circonscription qu'elle représente et à certains enjeux spécifiques à la région des Laurentides.

Dans sa question, la députée de Mirabel fait état de plusieurs sujets, dont le transport, la santé, l'éducation et le développement économique.

Le transport

Le ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, M. André Fortin, est bien au fait de la forte croissance démographique et de l'essor économique que connait la région des Laurentides qui exercent déjà une forte pression sur le réseau routier.

À cet égard, le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) collabore avec les municipalités au développement de plusieurs projets visant à améliorer les déplacements sur le territoire de la circonscription de Mirabel.

La députée de Mirabel affirme que la congestion routière s'aggrave et que les feux de circulation d'une route ne sont pas synchronisés adéquatement, malgré les demandes de synchronisation de ceux-ci formulées par une municipalité.

Bien que la députée ne le spécifie pas dans sa question, son affirmation semble être en lien avec la route 148 à la hauteur de Saint-Eustache. Dans ce cas, on demande au MTMDET de retirer les phases protégées pour piétons afin d'augmenter la capacité routière. Or, le Ministère et la municipalité sont présentement en discussion pour garantir la sécurité des piétons.

La santé

Depuis 2014, plusieurs annonces d'envergure ont été faites dans la région des Laurentides en matière de santé.

L'exemple le plus éloquent est la construction d'un nouveau centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) comprenant 212 lits. Ce nouvel immeuble devrait remplacer deux plus petits CHSLD jugés vétustes.

Quant au nouveau pavillon de soins en santé mentale du Centre hospitalier de Saint-Jérôme, il s'agit d'un projet de 110 M\$ qui vise à remplacer l'immeuble existant, non fonctionnel à maints égards, par un pavillon construit sur le même emplacement. Ce projet est provisionné au Plan québécois des infrastructures (PQI), son dossier d'affaires a été accepté par le gouvernement, et l'appel d'offres pour la construction devrait se faire au début de l'année 2018. Les travaux devraient débuter au mois d'avril suivant, et leur fin est prévue pour le mois d'octobre 2020.

Au cours des prochains mois, d'autres projets seront autorisés et annoncés, notamment pour les municipalités de Sainte-Agathe-des-Monts, de Saint-Eustache et de Saint-Jérôme.

De surcroit, le gouvernement a ajouté des sommes récurrentes totalisant 30 M\$ au budget du Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides afin d'accélérer l'autosuffisance clinique de la région.

L'éducation

Dans le cadre du PQI 2016-2026, la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles a déposé deux demandes financières, soit :

- 1. pour un projet de construction d'un complexe serricole au Centre de formation agricole de Mirabel;
- pour un projet visant à ajouter deux classes d'éducation préscolaire, douze classes d'enseignement primaire et un gymnase au projet de construction d'une école primaire à Mirabel.

Les deux demandes ont reçu les approbations gouvernementales nécessaires et ont fait l'objet d'une annonce publique par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Sébastien Proulx, et moi-même le 23 août 2016.

Le développement économique

Enfin, j'aimerais souligner les efforts importants déployés par le gouvernement du Québec afin de soutenir le développement économique de la région.

Le 30 mai 2016, le gouvernement a dévoilé la Stratégie québécoise de l'aérospatiale 2016-2026. Nous y prévoyons des interventions de 510 M\$ pour soutenir l'industrie pendant les cinq premières années de sa mise en œuvre, pour des investissements de 2,8 G\$. Cette initiative profitera certainement à plusieurs chefs de file du secteur aérospatial québécois qui sont établis dans la circonscription de Mirabel, dont Bombardier, Bell Helicopter Textron Canada, CAE et Pratt & Whitney Canada.

Finalement, je ne pourrais passer sous silence notre partenariat historique avec Bombardier visant à créer une société en commandite pour la réalisation du programme CSeries.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, mes salutations distinguées.

La ministre,

CHRISTINE ST-PIERRE